

VOTRE SERVICE DE PRÉVENTION ET DE SANTÉ AU TRAVAIL

à Paris et dans le Val de Marne

*Une équipe pluridisciplinaire engagée,
au service des entreprises et des salariés,
pour que chacun puisse acquérir la culture de
prévention et être acteur de santé au travail.*



Notre mission

Préserver la santé physique et mentale du salarié et prévenir toute altération de la santé, du fait du travail.

- > **Le suivi individuel des travailleurs** (visites réglementaires et à la demande)
- > **Prévention des risques professionnels** : action de conseil, diagnostics et accompagnement en milieu du travail
- > **Prévention de la Désinsertion Professionnelle (PDP)** et maintien dans l'emploi
- > Ateliers thématiques en faveur de la **Santé Publique** et de la **Qualité de Vie au Travail (QVT)**
- > **Séances de sensibilisation** à la prévention des risques professionnels et programmes de formations spécifiques

Nos stratégies de prévention sont menées en partenariat avec l'INRS et la CRAMIF.

La mission des SPST est exclusivement préventive

Nous suivons aujourd'hui :



3057
entreprises



77301
salariés



Qui sommes-nous ?

IPAL, Service de Prévention et de Santé au Travail **Interentreprises Port Aux Lions**, est une association loi 1901 à but non lucratif, administrée par les membres d'un conseil d'administration, composé de représentants employeurs et de représentants salariés, d'entreprises adhérentes au service.

Aujourd'hui, IPAL, c'est 1 siège social situé à Alfortville et 11 centres médicaux, répartis sur le département du Val de Marne, ainsi que sur les 12ème et 13ème arrondissements de Paris.

Votre Service de prévention et de santé au travail IPAL est agréé par le Ministère du Travail, pour assurer ses missions.

Objectif Certification 2025 : Ipal Service de Prévention et de Santé au Travail s'engage dans une démarche qualité d'amélioration continue, dans le cadre du référentiel de l'AFNOR SPEC2217.

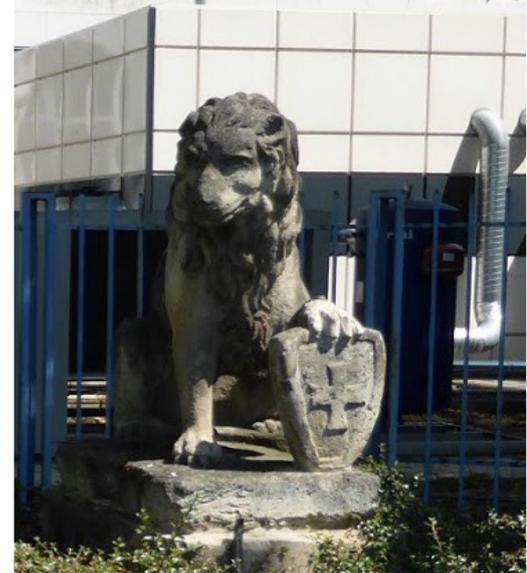
Nos valeurs

› **l'expertise** *pluridisciplinarité*
diagnostics de terrain
accompagnement personnalisé
intervenants diplômés, expérimentés et experts

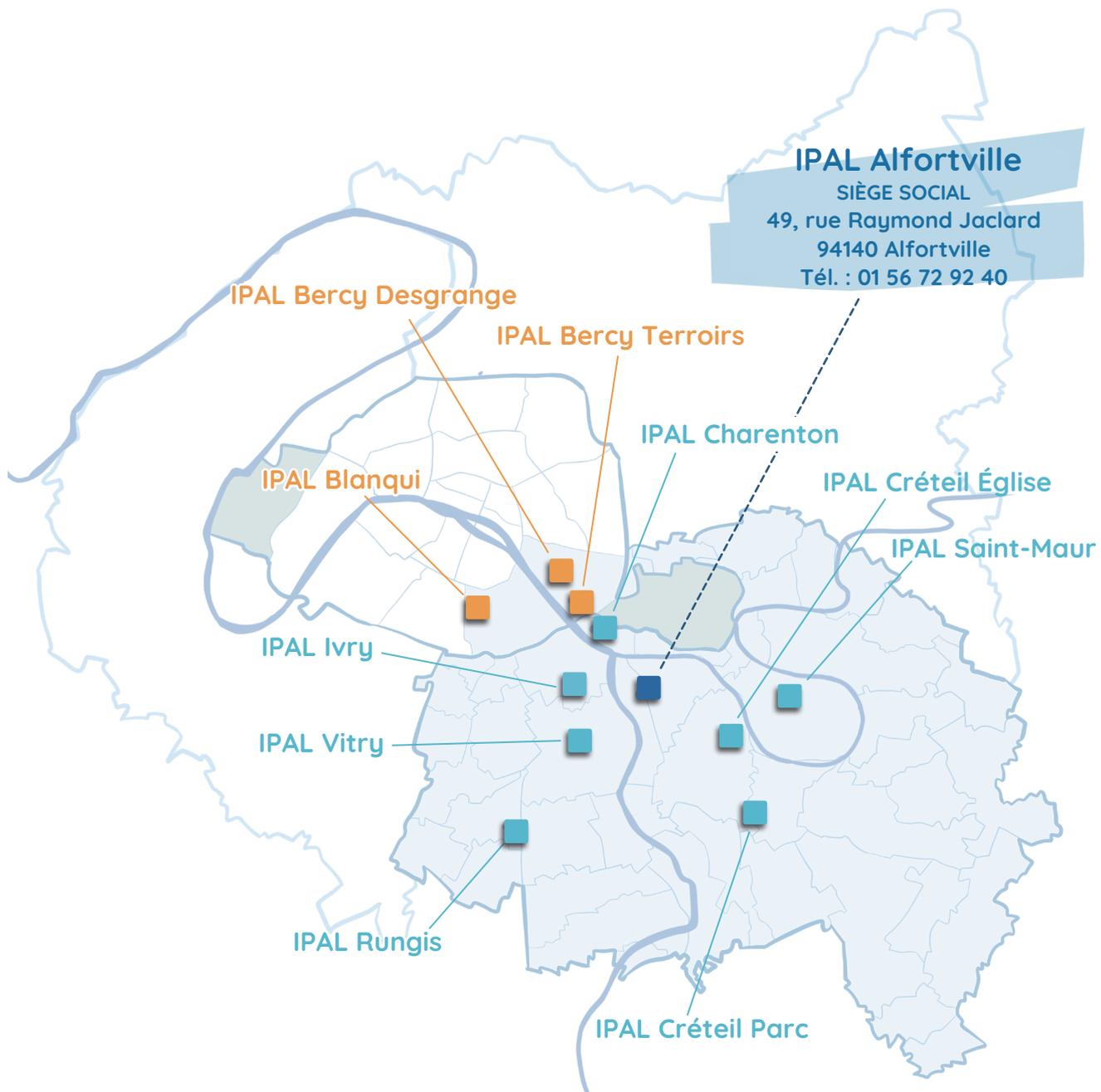
› **la proximité** *relation personnalisée*
écoute et réactivité *implantation réfléchie*
autonomie **télémédecine** *centres de petite taille*
moyens humains et logistiques

› **l'innovation et valorisation des compétences** *travail en équipe*
encouragement des initiatives **croisement des compétences**
besoins émergents des entreprises

› **la confidentialité**
secret médical *secret professionnel*



Où nous trouver ?



Nos métiers

Des équipes pluridisciplinaires animées et coordonnées par les médecins du travail





Le suivi individuel des salariés

La « **Loi Travail** » de 2016 relative à la modernisation de la Médecine du travail et la **Loi du 2 août 2021** pour renforcer la prévention en santé au travail, ont modifié les modalités de surveillance de l'état de santé des salariés.

Dès leur embauche, **tous les salariés** sont pris en charge par un professionnel de santé. Leur suivi de santé au travail est **personnalisé**, en fonction de leur environnement de travail, des risques auxquels ils sont exposés, de leur situation de santé et de leur âge.

Visites obligatoires

- > Visites d'Information et de Prévention - VIP (visites initiales et périodiques)
- > Suivi Individuel Renforcé - SIR (visites d'embauches, intermédiaires et périodiques)
- > Suivi Individuel Adapté - SIA
- > Visite de reprise
- > Visite de mi-carrière et de fin de carrière

Visites à la demande

- > du salarié ou de l'employeur
- > du médecin du travail
- > de l'infirmier en santé au travail
- > **Visite de pré-reprise** : pendant l'arrêt maladie du salarié, un réflexe utile pour prévenir la désinsertion professionnelle (PDP)



Nous remercions toute l'équipe IPAL pour l'excellent accueil qui est réservé à nos salariés depuis plus de 20 ans, pour l'efficacité du suivi très personnalisé effectué par le médecin, ainsi que la qualité des formations proposées. Nos salariés sont bien suivis et c'est important pour notre entreprise. Un grand merci de la part de toute notre équipe. »

Bénédicte GALLET, Recrutement Prestations Coaching
Fisheye Technologies



 Les modalités de prises en charge sur ipal.fr

Prévention de la Désinsertion Professionnelle (PDP) et maintien dans l'emploi

IPAL dispose d'une **cellule pluridisciplinaire interne** de prévention de la désinsertion professionnelle. Cette cellule est composée de **professionnels experts et complémentaires** :

- > chargée de maintien dans l'emploi
- > assistantes sociales
- > médiateurs du travail
- > médecins du travail.

Cette cellule se réunit à intervalles réguliers, pour **analyser** les situations individuelles à risque de désinsertion professionnelle et **proposer un projet professionnel adapté**, à l'attention des salariés touchés par la maladie ou un handicap.

La cellule **active les dispositifs existants** en faveur du maintien dans l'emploi et **collabore avec les Services de la CRAM Ile de France**.

Ces actions concertées permettent de **mobiliser les acteurs médico-sociaux** internes ou externes en faveur du maintien, ou du retour dans l'emploi. Chaque salarié fait l'objet d'un **accompagnement sur mesure**, qu'il s'agisse d'un projet de reclassement dans l'entreprise ou de formation, en vue d'amorcer un nouveau parcours professionnel.



Cas d'école

Monsieur B, âgé de 31 ans, est téléconseiller dans une banque et est atteint d'une sclérose en plaque, depuis 4 ans. L'employeur a organisé un rendez-vous de liaison, avec la participation du salarié et de l'assistante sociale d'IPAL, pour échanger au sujet de cette situation.

Avec l'aide de l'assistante sociale d'IPAL, Monsieur B. a instruit une demande de RQTH. Cette reconnaissance a permis à l'entreprise de bénéficier d'une aide financière, provenant de l'AGEFIPH) et de ce fait, le poste de travail de Monsieur B. a pu être adapté.

Par ailleurs, l'intervention du club ARIHM (Association d'insertion professionnelle et maintien dans l'emploi), qui intervient auprès de personnes en situation de handicap psychique ou mental a permis la création d'un nouveau poste, pour ce salarié.

Repérage, évaluation et moyens de prévention des risques professionnels

> **Élaboration de la Fiche d'entreprise**

Établie dans l'année de l'adhésion de l'entreprise au Service de Santé au Travail, elle répertorie les risques professionnels et les effectifs des salariés, qui y sont exposés.

> **Aide à l'élaboration du DUERP**

Nos équipes vous accompagnent dans la réalisation de votre Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels, dont l'objectif est de recenser l'ensemble des risques pour la santé et la sécurité des salariés.

> **Expertise ergonomique lors de la conception des postes de travail**

Nos ergonomes vous accompagnent lors de la conception des espaces et des postes de travail, pour vous aider à adapter le travail à l'homme, en amont de la prise de poste. L'objectif consiste à prévenir les contraintes physiques, matérielles et organisationnelles, auxquelles vos collaborateurs sont susceptibles d'être exposés et de limiter le risque d'apparition de Troubles Musculo Squelettiques.

> **Études de postes**

Ces études réalisées à la demande du médecin du travail permettent de connaître le travail réel des salariés, d'analyser les contraintes physiques et mentales, auxquelles ils sont exposés et de formuler des recommandations en faveur de leur maintien dans l'emploi, dans des conditions compatibles avec leurs besoins de santé.

> **Réalisation de métrologies**

Ces techniques permettent de mesurer et de quantifier avec précision les risques auxquels les travailleurs sont exposés dans l'entreprise (bruit, lumière, poussières, produits chimiques, etc). Ces métrologies permettent d'objectiver les risques professionnels et d'élaborer avec vous des solutions de prévention sur mesure.

> **Démarche de prévention du risque chimique**

Cette démarche recourt à l'usage de techniques spécialisées, destinées à identifier et à analyser le risque chimique dans l'entreprise. L'intérêt de ce type d'intervention réside dans la restauration et le maintien d'un environnement sain, pour l'ensemble de vos collaborateurs exposés aux produits chimiques auxquels vous êtes exposés, dans le cadre de votre activité.



Téléconseil Ergo

Une prestation de conseil personnalisée, réalisée par nos ergonomes, à distance et à l'attention des salariés placés en télétravail. Cette prestation est comprise dans notre offre de service socle.



Sensibilisation à la prévention des risques pour la santé en entreprise

Tout au long de l'année, nos équipes pluridisciplinaires vous proposent des séances de sensibilisation, à la prévention des différents risques pour la santé en entreprise

> Prévenir les TMS

Cet atelier est conçu de manière à ce que vous disposiez de l'information nécessaire pour améliorer vos connaissances théoriques, réglementaires et pratiques. Cet atelier vous permettra de réfléchir collectivement, en prenant appui sur un panel de situations de travail différentes. Il s'agit d'un véritable premier pas, vers la construction d'une démarche de prévention des TMS, dans l'entreprise.

> Le risque routier

Lors de cet atelier, Ipal vous propose d'aborder les leviers de prévention qu'il convient d'utiliser, en qualité d'employeur. Au programme : les risques physiques, posturaux, ou psychosociaux liés à la conduite, l'alcool au volant, les problèmes médicaux particuliers, les postes de conduite, les statistiques, les leviers de prévention.

> Les Risques PsychoSociaux

Ipal vous invite à une journée pour être au clair avec les risques psychosociaux, les repérer, les prévenir et agir concrètement pour les réduire. Les objectifs : connaître les définitions et la législation, repérer les signaux d'alerte, détecter les facteurs de risques, agir sur les 3 niveaux de prévention (primaire, secondaire, tertiaire), identifier les personnes ressources, échanger avec d'autres entreprises sur les réussites et les freins des outils de prévention.

> Prévenir la consommation d'alcool et de drogues au travail

L'usage de Substances PsychoActives (SPA) s'avère néfaste pour les entreprises, y compris lorsqu'il s'agit de consommations occasionnelles. Lors de cette séance, nous aborderons la réglementation en vigueur, la prévention des addictions (alcool, cannabis, médicaments et autres) et les conduites à tenir sur le lieu du travail.

> Maintien en emploi, handicap et Prévention de la Désinsertion Professionnelle (PDP)

Cet atelier est proposé par deux de nos experts en matière de maintien en emploi. Il vise à sensibiliser les salariés à la PDP. Au programme : repérage précoce des situations à risque, information et conseil sur les différents outils et dispositifs mobilisables, en vue de favoriser le retour à l'emploi et l'amélioration des conditions de travail des salariés touchés par la maladie, ou un handicap.



> Atelier langage et communication au travail

Un atelier pour comprendre ce qui est en jeu dans nos interactions verbales au travail et pour s'interroger sur les fondamentaux d'une conversation « réussie » et sur les conditions d'un débat constructif.

> Prévenir le harcèlement sexuel et les agissements sexistes, au travail

Ipal vous propose d'aborder les aspects juridiques de ce sujet d'actualité. Les objectifs: clarifier les définitions juridiques des agissements sexistes et du harcèlement sexuel, prendre conscience des conséquences, à titre individuel et collectif, prévenir les comportements inadaptés, agir en cas de plainte.

> Salariés et agents face au public : comment prévenir les agressions ?

Dans certaines situations, le risque d'agression verbale et/ou physique du salarié, ou de l'agent de service public est présent et peut donner lieu à des problèmes de santé importants. Ce risque doit être pris en compte et évalué, de telle sorte que des mesures de prévention puissent être mises en place. Ipal vous propose d'aborder les éléments et les outils qui permettent de prévenir les agressions dans le milieu du travail.



Nous entretenons un lien de confiance avec IPAL depuis longtemps et nous connaissons bien l'équipe pluridisciplinaire. Nous avons eu l'occasion de mettre en place plusieurs actions de prévention auprès de nos collaborateurs, notamment concernant le bruit et les TMS. »

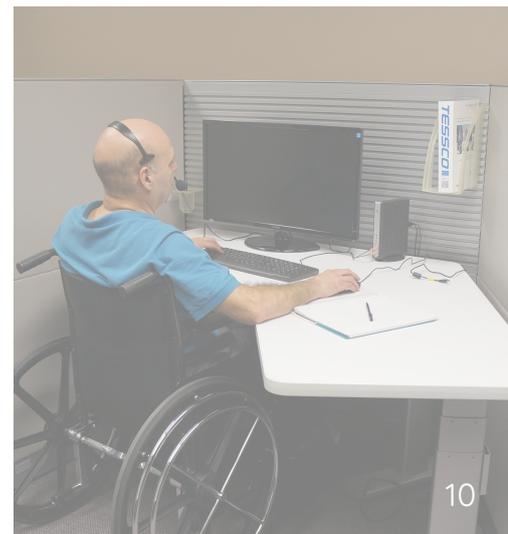


RENAULT

**Hervé Dumont, Responsable Après-Vente
Renault Vitry sur Seine**



Nos Fiches Conseil et Livrets d'informations sur ipal.fr



Ateliers de santé publique au travail et QVT



> Echauffements et étirements au travail

Etirements à l'attention des salariés occupant des postes sédentaires en particulier, échauffement et éveil musculaire à l'attention des salariés exposés à des gestes répétitifs et à des tâches de manutention (port de charges).

> Sommeil et somnolence

Connaître les éléments déterminants de la fatigue et de la somnolence au travail et adopter des conduites efficaces pour éviter la dette de sommeil et rester performant durant la période de veille.

> Accompagnement nutritionnel

Aider vos collaborateurs à adopter de bonnes pratiques en matière d'hygiène alimentaire, en fonction de leur état de santé et de leurs conditions de travail.

> Sophrologie

Apprendre par l'expérimentation à se détendre, à lâcher prise et à mobiliser ses ressources intérieures.

> Langage et communication

Comprendre ce qui est en jeu dans nos interactions verbales au travail.

> Sensibilisation au dépistage du cancer du sein

Apprentissage de l'auto-examen du sein.

> Sensibilisation au dépistage du cancer du colon

Remise possible d'un kit de dépistage en consultation dans le cadre du programme de dépistage national.

> Prévention des conduites addictives

Informé, sensibiliser et orienter sur les 4 substances psychoactives les plus consommées parmi les travailleurs : tabac, alcool, cannabis et médicaments psychotropes.



Plusieurs années de collaboration avec IPAL et une entière satisfaction. Les réunions d'information abordent des sujets variés correspondant bien aux problématiques de notre entreprise. »



Pauline MARCY
Responsable Ressources Humaines
Métro



Depuis quelques années, nous proposons à nos salariés de participer à « un challenge des 10 000 pas », afin de lutter contre la sédentarité. Les infirmières d'IPAL se joignent volontiers à nos salariés pour marquer leur soutien à cette compétition. Initiative très appréciée par l'ensemble de notre personnel ! »



Nathalie Bour
Directeur des ressources humaines,
des moyens généraux et des achats
MGP



Toutes les infos et les fiches pratiques des ateliers QVT sur ipal.fr



La formation

Organisme de formation enregistré auprès de la Région Île de France et **habilité par la CRAM et par l'INRS**, IPAL forme les salariés à votre demande.

Nos actions de formation sont dispensées en intra ou en inter-entreprises, par des formateurs qualifiés et/ou habilités. Nos sessions comprennent des exposés didactiques, des études de cas et des exercices pratiques.

Tous nos programmes sont **éligibles au titre de la formation professionnelle** et donnent lieu à une certification et/ou une attestation de présence.

- > **Sauveteur Secouriste du Travail (SST) :**
 - > Formation Initiale
 - > Maintien et Actualisation des Compétences (MAC)
- > **Défibrillateur Automatique Externe (DAE)**
- > **Référent à l'Echauffement en Milieu Professionnel (REMP)**
- > **Prévention des Risques liés à l'Activité Physique :**
 - > Sanitaire et Médico-Social (PRAP 2S)
 - > Petite Enfance (PRAP PE)
 - > Industrie Bâtiment Commerce et activités de bureau (PRAP IBC)



 *Tarifs de nos formations à la demande et programmes sur ipal.fr*



SIÈGE SOCIAL
49, rue Raymond Jaclard
94140 Alfortville
Tél. : 01 56 72 92 40
Fax : 01 56 72 92 49

CENTRE D'IVRY SUR SEINE

45, rue Raspail
94200 Ivry sur Seine
01 58 46 10 13
administratif.ivry@ipal.fr

CENTRE DE SAINT MAUR

18, Avenue des Arts
94100 Saint-Maur des Fosses
01 43 97 10 94
administratif.saint-maur@ipal.fr

CENTRE DE CHARENTON

18, avenue Winston Churchill
94220 Charenton
01 43 68 28 68
administratif.charenton@ipal.fr

CENTRE D'ALFORTVILLE

49 rue Raymond Jaclard
94140 Alfortville
01 56 72 92 40
administratif.maisons-alfort@ipal.fr

CENTRE DE VITRY SUR SEINE

27, rue Clément Perrot
94400 Vitry sur Seine
01 46 80 35 15
administratif.vitry@ipal.fr

CENTRE DE CRÉTEIL PARC

16, rue Séjourné
94044 Créteil Cedex
01 49 56 17 75
administratif.creteil-parc@ipal.fr

CENTRE DE RUNGIS

10, rue du Séminaire Bâtiment G6A, 2e étage
94550 Chevilly-Larue
01 70 61 61 74
administratif.rungis@ipal.fr

CENTRE DE CRÉTEIL ÉGLISE

60 bis, rue du Général Leclerc
94000 Créteil
Tél : 01 49 81 69 22
administratif.creteil-eglise@ipal.fr

CENTRE DE BERCY - DESGRANGE

6, rue Henri Desgrange
75012 Paris
01 53 33 84 24
administratif.bercy-desgrange@ipal.fr

CENTRE DE PARIS - BLANQUI

104, boulevard Auguste Blanqui
75013 Paris
01 55 75 09 70
administratif.tolbiac@ipal.fr

CENTRE DE BERCY - TERROIRS

16, avenue des Terroirs de France - Immeuble Lumière
75611 Paris Cedex 12
01 44 74 58 15
administratif.bercy-terroirs@ipal.fr

En savoir plus : relationsadherents@ipal.fr

Retrouvez-nous sur ipal.fr et sur 

IPAL est membre du réseau 
PRÉVENTION ET SANTÉ AU TRAVAIL





IPAL à votre service